



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

énergie hydraulique

Question écrite n° 60569

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la production d'hydrogène. La production d'hydrogène par électrolyse de l'eau grâce à l'électricité produite par des centrales hydrauliques ou des centrales nucléaires est la voie la plus prometteuse en matière de respect de l'environnement. En termes de coût, il semble que seul un prix du courant de 3 Cts/kWh (qui est celui de l'Hydroquébec) permettrait de produire de l'hydrogène, à prix compétitif par électrolyse. Ceci est à comparer avec le prix de 10 Cts/kWh, aujourd'hui avancé par EDF pour le prix de revient du kWh d'origine nucléaire après amortissement des centrales actuelles sur trente ans. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60569

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2516